



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 15 avril 2025, à 20 h 00 à l'hôtel de ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère

M. Raouf Absi, conseiller

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère

SONT ABSENTES :

M^{me} Magalie Queval, conseillère

M^{me} Lise Roy, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Roger Maisonneuve, directeur général

M^{me} Marie-Pier Lamarche, directrice générale adjointe

M^{me} Marianna Ruspil, greffière

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

La parole est accordée au public :

- M. Marc Chagnon : suivi de la rencontre relativement au secteur de Noyon.
- M^{me} Anne Beauvais : diminuer les nuisances relatives aux terrains de soccer au parc de Noyon en réduisant le nombre de terrains.

250415-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en modifiant le titre du point suivant :

11.3 Entente de collaboration avec la Société d'histoire des Îles-Percées

Et en ajoutant les points suivants :

13.1 Dépôt de certificats – Procédure d'enregistrement – Règlements numéro 2025-448 et 2025-451 à 2025-458

13.2 Annulation de la modification du contrat de collecte des déchets et des encombrants (SP23-19-A)

13.3 Octroi de contrat pour le déplacement de terre – 952, chemin d'Anjou

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-2

Approbation du procès-verbal du 18 mars 2025

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025 tenue par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

250415-3

Avis de motion – Règlement numéro 2025-290-44 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de créer la zone C-562 à même une partie de la zone C-555, d'autoriser divers usages des catégories d'usages commerce (C), public et institutionnel (P) et récréative (R) dans la nouvelle zone C-562 et de prévoir des dispositions particulières pour l'usage C11-01-01 (bar) autorisé dans la nouvelle zone C-562

M^{me} la conseillère Anne Barabé donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone C-562 à même une partie de la zone C-555, d'autoriser divers usages des catégories d'usages commerce (C), public et institutionnel (P) et récréative (R) dans la nouvelle zone C-562 et de prévoir des dispositions particulières pour l'usage C11-01-01 (bar) autorisé dans la nouvelle zone C-562.

250415-4

Avis de motion – Règlement numéro 2025-290-45 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de modifier les dispositions relatives aux abris à jardin permanents et aux porte-à-faux et de modifier les dispositions relatives à l'aménagement de terrain et à l'éclairage

M^{me} la conseillère Josée Bissonnette donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de modifier les dispositions relatives aux abris à jardin permanents et aux porte-à-faux et de modifier les dispositions relatives à l'aménagement de terrain et à l'éclairage.

250415-5

Avis de motion – Règlement numéro 2025-296-13 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin de mettre à jour l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de mettre à jour l'annexe B (Style architectural), de ne plus assujettir certains abris à jardin permanents à la section 1 (Vieux-Boucherville et bâtiments d'intérêt patrimonial) du chapitre 4 et de réviser les dispositions relatives à l'éclairage des terrains

M^{me} la conseillère Isabelle Bleau donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin de mettre à jour l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de mettre à jour l'annexe B (Style architectural), de ne plus assujettir certains abris à jardin permanents à la section 1 (Vieux-Boucherville et bâtiments d'intérêt patrimonial) du chapitre 4 et de réviser les dispositions relatives à l'éclairage des terrains.

250415-6

Avis de motion – Règlement numéro 2025-297-5 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2018-297 afin de mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux)

M^{me} la conseillère Anne Barabé donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2018-297 afin de mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux).

250415-7

Avis de motion – Règlement numéro 2025-436-1 modifiant le Règlement numéro 2024-436 décrétant la tarification 2025 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections B, D et E concernant les permis, autorisations et certificats, les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations et du minibus

M. le conseiller Raouf Absi donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement numéro 2024-436 décrétant la tarification 2025 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections B, D et E concernant les permis, autorisations et certificats, les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations et du minibus.

Adoption de règlements

250415-8

Adoption – Premier projet de règlement numéro 2025-290-44 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de créer la zone C-562 à même une partie de la zone C-555, d'autoriser divers usages des catégories d'usages commerce (C), public et institutionnel (P) et récréative (R) dans la nouvelle zone C-562 et de prévoir des dispositions particulières pour l'usage C11-01-01 (bar) autorisé dans la nouvelle zone C-562

Il est proposé d'adopter le premier projet de règlement 2025-290-44 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de créer la zone C-562 à même une partie de la zone C-555, d'autoriser divers usages des catégories d'usages commerce (C), public et institutionnel (P) et récréative (R) dans la nouvelle zone C-562 et de prévoir des dispositions particulières pour l'usage C11-01-01 (bar) autorisé dans la nouvelle zone C-562.

En conséquence, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 20 mai 2025 à 19 h 30 à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-9

Adoption – Premier projet de règlement numéro 2025-290-45 modifiant le Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de modifier les dispositions relatives aux abris à jardin permanents et aux porte-à-faux et de modifier les dispositions relatives à l'aménagement de terrain et à l'éclairage

Il est proposé d'adopter le premier projet de règlement 2025-290-45 modifiant le Règlement de zonage 2018-290 afin de modifier les dispositions relatives aux abris à jardin permanents et aux porte-à-faux et de modifier les dispositions relatives à l'aménagement de terrain et à l'éclairage.

En conséquence, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 20 mai 2025 à 19 h 30 à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-10

Adoption – Projet de règlement numéro 2025-296-13 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin de mettre à jour l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de mettre à jour l'annexe B (Style architectural), de ne plus assujettir certains abris à jardin permanents à la section 1 (Vieux-Boucherville et bâtiments d'intérêt patrimonial) du chapitre 4 et de réviser les dispositions relatives à l'éclairage des terrains

Il est proposé d'adopter le projet de règlement numéro 2025-296-13 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin de mettre à jour l'annexe A (Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale), de mettre à jour l'annexe B (Style architectural), de ne plus assujettir certains abris à jardin permanents à la section 1 (Vieux-Boucherville et bâtiments d'intérêt patrimonial) du chapitre 4 et de réviser les dispositions relatives à l'éclairage des terrains.

En conséquence, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 20 mai 2025 à 19 h 30 à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-11

Adoption – Projet de règlement numéro 2025-297-5 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2018-297 afin de mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux)

Il est proposé d'adopter le projet de règlement numéro 2025-297-5 modifiant le Règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2018-297 afin de mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux).

En conséquence, une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 20 mai 2025 à 19 h 30 à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-12

Dépôt du projet de règlement numéro 2025-436-1 modifiant le Règlement numéro 2024-436 décrétant la tarification 2025 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections B, D et E concernant les permis, autorisations et certificats, les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations et du minibus

M. le conseiller Raouf Absi présente et dépose le projet de règlement numéro 2025-436-1 modifiant le Règlement numéro 2024-436 décrétant la tarification 2025 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections B, D et E concernant les permis,

autorisations et certificats, les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations et du minibus.

250415-13

Adoption – Règlement numéro 2025-438-1 modifiant le Règlement numéro 2024-438 imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2025 afin d'exclure le pavé perméable de la taxe et de prévoir un mécanisme de révision lors d'agrandissement des surfaces minéralisées

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-438-1 – Règlement modifiant le Règlement numéro 2024-438 imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2025 afin d'exclure le pavé perméable de la taxe et de prévoir un mécanisme de révision lors d'agrandissement des surfaces minéralisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-14

Adoption – Règlement numéro 2025-450 régissant les modalités des collectes des matières recyclables et des résidus verts

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-450 – Règlement régissant les modalités des collectes des matières recyclables et des résidus verts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-15

Adoption – Règlement numéro 2025-460 sur la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT que l'annexe II est modifiée afin d'apporter une précision à la déclaration d'intégrité;

CONSIDÉRANT que le changement n'est pas de nature à changer l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-460 – Règlement sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapports et résolutions des comités et commissions

250415-16

Demandes site du patrimoine et PIIA présentées au CCU du 26 mars 2025

Il est proposé d'entériner les recommandations U2025-025, U2025-026 et U2025-029, du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 26 mars 2025 et d'approuver :

1. La demande de PIIA numéro 2025-70014 afin d'autoriser le remplacement des portes et l'ajout d'une section de mur-rideau de verre pour l'immeuble situé au 650, rue Antoine-Girouard, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-025.
2. La demande de PIIA numéro 2025-70015 pour autoriser un nouveau garage détaché d'un immeuble situé au 716, rue des Bois-Francis, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2025-026.
3. La demande site du patrimoine et PIIA numéro 2025-70020 pour autoriser le remplacement des fenêtres de la lucarne avant d'un immeuble situé au 51, rue De Grandpré, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2025-029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-17

Dépôt de procès-verbaux de réunions des comités et commissions de Boucherville

Il est proposé de prendre acte des procès-verbaux des réunions suivantes :

1. Réunions du comité du Vieux-Boucherville et de ses abords tenues les 10 décembre 2024 et 12 février 2025;
2. Réunion du secrétariat à la participation citoyenne tenue le 23 janvier 2025;
3. Réunion de la Commission des jumelages tenue le 27 janvier 2025;
4. Réunion du comité d'achat responsable tenue le 3 février 2025;
5. Réunion du groupe de travail en environnement tenue le 10 mars 2025;
6. Réunion du comité consultatif des arts et de la culture tenue le 12 mars 2025.

250415-18

Dépôt du procès-verbal et de recommandations de la commission de la circulation et du transport – réunion du 14 mars 2025

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2025 de la commission de la circulation et du transport;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission de la circulation et du transport et d'approuver les recommandations suivantes :

1. La recommandation 250314-03 visant à procéder au marquage d'une traverse piétonnière à l'intersection du boulevard De Montarville et de la rue Eiffel, lorsque les travaux du sentier multifonctionnel seront complétés.
2. La recommandation 250314-04 visant à demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable la permission d'empiéter sur son emprise à divers endroits du côté impair de la rue Nobel en vue d'y installer de potentiels abribus et, conditionnellement à l'obtention de cette permission, à installer un abribus à l'arrêt d'autobus situé face au 1550, rue Nobel, du côté impair de la rue.
3. La recommandation 250314-05 visant à installer une signalisation interdisant les demi-tours sur le boulevard du Fort-Saint-Louis en direction est, face à l'école primaire Père-Marquette.
4. La recommandation 250314-06 visant à maintenir le statu quo concernant l'ajout d'une bordure de béton dans la courbe sud de la rue des Cornouillers, vu notamment la structure de la rue.
5. La recommandation 250314-07 visant à maintenir le statu quo concernant l'ajout de signalisation interdisant le stationnement sur la rue Baffin à l'intersection de la rue Charcot, vu l'interdiction de se stationner à moins de cinq mètres d'une intersection déjà prévue au *Code de la sécurité routière* (RLRQ, c. C-24.2).
6. La recommandation 250314-08 visant à maintenir le statu quo concernant le fait d'interdire le stationnement d'un côté de la rue Lionel-Daunais durant l'hiver, en raison du besoin d'espaces de stationnement sur une rue commerciale.
7. La recommandation 250314-10 visant à revoir l'interdiction de se stationner en tout temps sur la rue de Dijon pour qu'elle ne s'étende que du boulevard De Montarville à l'extrémité ouest du parc de Dijon, et ce, des deux côtés de la rue.
8. La recommandation 250314-11 en soumettant les travaux de planage et de resurfaçage sur la rue D'Argenson entre les boulevards du Fort-Saint-Louis et Marie-Victorin au PTI 2026.
9. La recommandation 250314-12 visant à maintenir le statu quo concernant l'ajout de panneaux d'arrêt sur le boulevard De Montarville à l'intersection du chemin de Lorraine, vu le nombre insuffisant de véhicules empruntant ledit chemin.

Il est également proposé de ne pas approuver la recommandation 250314-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-19

Dépôt du procès-verbal et des recommandations de la commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs – réunion du 13 mars 2025

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4478 préparé par la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs daté du 24 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs de la réunion du 13 mars 2025 et d'approuver :

1. La recommandation 2025-03-13-07 visant à autoriser la location de la scène SL-100 de la Ville, tel qu'offert en 2024, à la Fondation Charles-Bruneau, pour la tenue de l'événement du Tour CIBC Charles-Bruneau 2025.
2. La recommandation 2025-03-13-08 visant à soutenir l'événement de la Classique Turgeon Lussier dont les fonds seront remis à Opération Enfant Soleil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-20

Dépôt du procès-verbal et de recommandations de la commission des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire – réunion du 24 mars 2025

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4483 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 25 mars 2025;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire de la réunion du 24 mars 2025 et d'approuver :

1. La recommandation 20250324-01 à l'effet d'adopter la Politique de prêt d'équipements sportifs.
2. La recommandation 20250324-02 à l'effet de concéder une demande modifiée de tolérance au bruit pour la terrasse adjacente au Café centre d'art.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-21

Dépôt de la recommandation CD1-49 du comité du Vieux-Boucherville et de ses abords – Projet-pilote de fermeture temporaire d'une portion du boulevard Marie-Victorin

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4486 préparé par la Direction générale daté du 27 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'approuver la recommandation CD1-49 du comité du Vieux-Boucherville et de ses abords en regard d'un projet-pilote de fermeture temporaire les 21 et 22 juin d'une portion du boulevard Marie-Victorin, allant de la rue Pierre-Boucher à la rue De Montbrun, prolongeant ainsi la fermeture de rue déjà prévue d'une portion du boulevard Marie-Victorin, soit du boulevard De Montarville à la rue De Montbrun, pour les festivités de la Fête nationale les 23 et 24 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes de dérogation mineure et de démolition

Administration et finances

Effectifs et embauche

M. le conseiller Raouf Absi se retire pour ce point puisqu'un membre de sa famille est mentionné dans le rapport.

250415-22

Approbation du rapport d'effectifs

Il est proposé d'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 1^{er} au 29 mars 2025 préparé par la directrice des ressources humaines de la Ville et daté du 3 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Absi reprend son siège.

Listes des déboursés et virements budgétaires

250415-23

Listes des déboursés

Il est proposé :

1. D'approuver les listes préparées par la Direction des finances et des approvisionnements des déboursés numéro 208248 à 208535.
2. D'approuver les paiements électroniques numéro S31581 à S31908.
3. D'approuver directement au compte bancaire les prélèvements numéros 808 à 851 et 43 à 49.
4. D'autoriser le trésorier ou l'assistante-trésorière de la Ville à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-24

Liste de virements budgétaires

Il est proposé :

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires au 8 avril 2025 pour les écritures 5848 à 5861.
2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-25

Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation 2020-329

Le conseil municipal prend acte des dépôts des rapports indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différentes directions et ce, pour les périodes comprises entre le 1^{er} et 28 février 2025 et le 1^{er} et 31 mars 2025, le tout conformément à l'article 8 du règlement de délégation numéro 2020-329 et ses amendements.

250415-26

Soutien financier à Nature-Action Québec pour l'entretien des sentiers et la protection de la biodiversité du boisé Du Tremblay

CONSIDÉRANT que les sentiers sur la propriété de Nature-Action Québec permettent un accès à la nature aux citoyens de Boucherville depuis leur inauguration en 2016;

CONSIDÉRANT les nombreux défis pour maintenir l'intégrité écologique du boisé Du Tremblay (perte des frênes causée par l'agrile du frêne et la multiplication de plantes exotiques envahissantes, impacts du castor et dépôts sauvages);

CONSIDÉRANT que Nature-Action Québec et la Ville de Boucherville sont partenaires depuis plusieurs années dans la protection et la mise en valeur du boisé Du Tremblay;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4485 préparé par la Direction de l'environnement et de la transition écologique daté du 28 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'accorder une aide financière de 30 000,00 \$ à l'organisme Nature-Action Québec pour l'entretien des sentiers et la réalisation d'actions pour maintenir l'intégrité écologique du boisé Du Tremblay d'avril 2025 à mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-27

Dépôt de correspondance reçue de la Ville de Longueuil

Il est proposé de prendre acte de la correspondance reçue de la Ville de Longueuil relativement à l'entrée en vigueur du Règlement CA-2024-416 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil.

Soumissions, adjudications de contrats et mandats

250415-28

Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues du secteur Le Laboureur et reprofilage des fossés de la rue des Églantiers (C-25-06-A)

CONSIDÉRANT le contrat pour la réfection des rues du secteur Le Laboureur et le reprofilage des fossés de la rue des Églantiers (C-25-06-A);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4473 préparé par la Direction du génie daté du 1^{er} avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la réfection des rues du secteur Le Laboureur et le reprofilage des fossés de la rue des Églantiers à A. & J.L. Bourgeois Ltée, étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 5 884 767,00 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, le tout étant partiellement financé à même le règlement d'emprunt numéro 2025-449 et conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'une portion du contrat imputable au règlement d'emprunt numéro 2025-449.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-29

Adjudication d'un contrat pour la réfection des rues Claude-Dauzat, De Rouville, Hugues-Pommier et des Vétérans (C-25-06-B)

CONSIDÉRANT le contrat pour la réfection des rues Claude-Dauzat, De Rouville, Hugues-Pommier et des Vétérans (C-25-06-B);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4474 préparé par la Direction du génie daté du 4 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la réfection des rues Claude-Dauzat, De Rouville, Hugues-Pommier et des Vétérans à Excavation Civilpro inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 6 531 630,30 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-30

Adjudication d'un mandat de services professionnels pour le suivi qualitatif de laboratoire pour les travaux 2025 (C-25-15-B)

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels pour le suivi qualitatif de laboratoire pour les travaux 2025 (C-25-15-B);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4472 préparé par la Direction du génie daté du 31 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le mandat de services professionnels pour le suivi qualitatif de laboratoire pour les travaux 2025 à Solmatech inc., étant le soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage lors de l'évaluation des offres, pour un montant total de 391 966,99 \$, taxes incluses, selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, le tout étant partiellement financé à même le règlement d'emprunt numéro 2025-448, et conditionnellement à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-31

Adjudication d'un contrat de réfection de trottoirs, de bordures et d'élargissement d'entrées charretières (SP25-02)

CONSIDÉRANT le contrat de réfection de trottoirs, de bordures et d'élargissement d'entrées charretières (SP25-02);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4500 préparé par la Direction des travaux publics daté du 1^{er} avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de réfection de trottoirs, de bordures et d'élargissement d'entrées charretières à BDL Bordure et trottoir inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 1 204 857,52 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du règlement d'emprunt numéro 2025-458.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-32

Adjudication d'un contrat de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes (SP25-09)

CONSIDÉRANT le contrat de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes (SP25-09);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4498 préparé par la Direction des travaux publics daté du 31 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes à Location Sauvageau inc., étant le seul soumissionnaire conforme pour un montant total de 412 490,76 \$, taxes incluses, le tout

selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2026 à 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-33

Adjudication d'un contrat de collecte porte à porte des matières recyclables (SP25-11)

CONSIDÉRANT le contrat de collecte porte à porte des matières recyclables (SP25-11);

CONSIDÉRANT l'entente financière avec Eco Entreprise Québec (résolution 240513-65) prévoyant la compensation de la Ville pour ce type de dépense;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4489 préparé par la Direction des travaux publics daté du 31 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de collecte porte à porte des matières recyclables à Environnement Routier NRJ inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 3 174 359,49 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2026 à 2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-34

Adjudication d'un contrat de réaménagement des travaux publics – phase 1 (SP25-12)

CONSIDÉRANT le contrat de réaménagement des travaux publics – phase 1 (SP25-12);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4475 préparé par la Direction des travaux publics daté du 25 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'adjuger le contrat de réaménagement des travaux publics – phase 1 à Groupe DCR/9282-0786 Québec inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 4 517 628,74 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du règlement d'emprunt numéro 2025-455.
2. D'autoriser à cette fin une somme de 120 000 \$, taxes nettes, à être financée à mêmes les immobilisations payées comptants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-35

Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'un lien de télécommunications pour le complexe multisport

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée auprès de trois fournisseurs;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4505 préparé par la Direction des technologies de l'information daté du 10 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'acquisition d'un lien de télécommunications, de type fibre optique, pour relier les infrastructures technologiques du centre des glaces Gilles-Chabot et du complexe multisport au réseau existant de la Ville de Boucherville à Vidéotron Service Affaires, pour une période de 5 ans, pour un montant total de 63 236,25 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2026 à 2030.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-36

Adjudication d'un contrat de fourniture et d'installation d'un nouveau cabinet de distribution électrique

CONSIDÉRANT le contrat de fourniture et installation d'un nouveau cabinet de distribution électrique;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4460 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'adjuger le contrat de fourniture et d'installation d'un nouveau cabinet de distribution électrique à Dufault Électrique, pour un montant total de 42 879,93 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à la soumission.
2. D'autoriser à cette fin une somme de 39 200 \$, taxes nettes, à être financé à même les immobilisations payées comptant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ententes, conventions et contrats

250415-37

Quote-part au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité et en biens du regroupement Varennes/Sainte-Julie FUS

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4508 préparé par la Direction des affaires juridiques et du greffe daté du 8 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. De verser la somme de 104 836,97 \$, taxes incluses, constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité et en biens du Regroupement Varennes/Sainte-Julie FUS à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ainsi que leurs honoraires professionnels.
2. D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à signer tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-38

**Entente d'utilisation d'un espace de culture –
Collectif21**

CONSIDÉRANT les objectifs fixés dans le Plan de développement d'une communauté nourricière de la Ville de Boucherville;

CONSIDÉRANT que la Ville est propriétaire des lots numéros 1 912 091 et 2 436 496 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, et du lot numéro 6 146 333 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères, tous situés en zone agricole;

CONSIDÉRANT la volonté commune de la Ville et de Collectif21 de convenir des modalités d'utilisation par cette dernière d'une partie du jardin collectif intermunicipal;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4484 préparé par la Direction des affaires juridiques et du greffe daté du 9 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'approuver les termes de l'entente avec Collectif21 pour l'utilisation d'un espace de culture sur les lots numéros 1 912 091 et 2 436 496 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly, et le lot numéro 6 146 333 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;
2. D'autoriser le directeur ou la cheffe de service de la Direction de l'environnement et de la transition écologique à signer tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-39

**Entente de collaboration avec la Société d'histoire des
Îles-Percées**

CONSIDÉRANT le projet d'entente de collaboration entre la Société d'histoire des Îles-Percées et la Ville de Boucherville;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4487 préparé par la Direction générale daté du 9 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'approuver l'Entente de collaboration entre la Société d'histoire des Îles-Percées et la Ville de Boucherville.
2. D'autoriser la directrice générale adjointe ou la directrice des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire à signer l'Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-40

Entente de location des installations portuaires avec l'autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour la navette fluviale

CONSIDÉRANT que l'ARTM et la Ville désire offrir aux citoyens de Boucherville un service de navette fluviale dans le cadre des mesures d'atténuation des travaux de réfection du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine;

CONSIDÉRANT que l'ARTM assume la totalité des coûts associés aux travaux de réalisation du Projet et, est donc responsable d'obtenir le financement nécessaire;

CONSIDÉRANT que les Parties reconnaissent la nécessité de signer la présente Entente;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4507 préparé par la Direction générale daté du 9 avril 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'approuver l'Entente de location des installations portuaires dans le cadre des mesures d'atténuation des travaux de réfection du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
2. Que la directrice générale adjointe ou la greffière soient autorisées à signer tous documents pour donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

250415-41

Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 17 avril 2025

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ c. E 20.001);

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 17 avril 2025;

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été fait des décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa dernière séance;

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

1. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-250417-2.1 à CA-250417-2.6.
2. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-250417-4.1 à CA-250417-4.2.
3. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-250417-5.1 à CA-250417-5.2.
4. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-250417-6.1 à CA-250417-6.11.
5. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-250417-8.1 à CA-250417-8.9.

Toutefois, à la lumière de toute nouvelle information reçue par monsieur le maire ou son représentant sur l'un ou l'autre de ces dossiers avant la séance du conseil d'agglomération, celui-ci ou son représentant est autorisé à réévaluer la situation et à prendre une position différente lors de ces séances, si le tout est jugé pertinent, monsieur le maire ou son représentant est également autorisé à prendre la position jugée la meilleure pour la Ville pour tout nouveau dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-42

Appui à la Semaine nationale du don d'organes et de tissus

CONSIDÉRANT que le don d'organes est synonyme de vie et d'espoir pour les personnes en attente d'une transplantation au Québec;

CONSIDÉRANT que ce geste de solidarité peut sauver jusqu'à 8 vies grâce à la transplantation;

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale du don d'organes et de tissus constitue un temps fort pour promouvoir cette importante cause auprès de la population;

Il est proposé que la Ville de Boucherville se joigne à Transplant Québec et appui la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 20 au 26 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-43

**Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie
cœliaque**

CONSIDÉRANT qu'un pour cent (1 %) des Canadien(ne)s sont touchés par cette maladie qui représente plus de 382 500 personnes, soit environ 85 000 citoyens au Québec;

CONSIDÉRANT que de nombreuses personnes atteintes de la maladie cœliaque souffrent pendant des années avant de recevoir un diagnostic, car les symptômes sont très nombreux;

CONSIDÉRANT que Cœliaque Québec reconnaît avec d'autres organisations internationales de patients, le 16 mai comme la Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie cœliaque;

Il est proposé de souligner le 16 mai la Journée mondiale de la sensibilisation à la maladie cœliaque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-44

**Adoption de la Politique d'approvisionnement
responsable**

Il est proposé d'adopter la Politique d'approvisionnement responsable préparée par la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-45

**Parc de la rue des Ateliers – Limite du parc et fermeture
de rue – Plan de lotissement**

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite aménager un parc sur les propriétés qu'elle a acquises sur la rue des Ateliers afin d'enrichir la qualité de vie des résidents;

CONSIDÉRANT que la Ville a compétence en matière de parc et de transport, ce qui inclut la voirie;

CONSIDÉRANT que l'intégration d'une partie de l'emprise de la rue des Ateliers au futur parc permettra d'en augmenter la superficie;

CONSIDÉRANT que le projet n'enclavera pas la propriété située au 701, rue des Ateliers, qui continuera de bénéficier de deux accès à la rue;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2025-4501 préparé par la Direction de l'urbanisme daté du 31 mars 2025 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'approuver le plan de lotissement, enregistré à la minute 2837, préparé par M. Charles Beaudin, arpenteur-géomètre, le 25 février 2025.

2. De retirer le caractère de rue sur le tronçon de l'emprise de la rue des Ateliers qui sera intégré au parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires nouvelles

250415-46

Dépôt de certificats – Procédure d'enregistrement – Règlements numéro 2025-448 et 2025-451 à 2025-458

Le conseil municipal prend acte des dépôts de certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du 7 au 11 avril 2025 sur les Règlements numéro 2025-448 et 2025-451 à 2025-458, dont le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 3 316, et le nombre de demandes reçues est de zéro (0), pour chacun des règlements.

Ces règlements sont tous réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

250415-47

Annulation de la modification du contrat de collecte des déchets et des encombrants (SP23-19-A)

CONSIDÉRANT le contrat de collecte des déchets et des encombrants (SP23-19-A);

CONSIDÉRANT la résolution 250318-42 portant sur le sujet;

Il est proposé d'annuler la modification du contrat SP23-19-A pour la collecte des déchets et des encombrants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250415-48

Octroi de contrat pour le déplacement de terre – 952, chemin d'Anjou

CONSIDÉRANT le protocole d'entente de réhabilitation environnementale du site appartenant à Les Carrières Rive-Sud Inc. intervenu entre Sanexen Services Environnementaux Inc. (ci-après nommé « Sanexen ») et la Ville de Boucherville (190709-E-4);

CONSIDÉRANT la promesse de donation des Carrières Rive-Sud Inc. (190709-E-3);

CONSIDÉRANT que l'aménagement du site en parc requiert le déplacement de terre servant à l'atténuation de nuisance;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable d'un point de vue environnemental et financier de minimiser le transport de terre hors site;

CONSIDÉRANT l'exclusivité opérationnelle du site par Sanexen;

Il est proposé :

1. De libérer Sanexen de son obligation de remettre en état le chemin d'Anjou.
2. D'autoriser la compensation monétaire de 537 000 \$ pour les dommages causés au chemin d'Anjou durant les travaux de réhabilitation payable au plus tard au mois d'août 2025.
3. De mandater Sanexen pour le déplacement d'une partie de la terre située en bordure du chemin d'Anjou vers l'arrière du site pour un montant maximum de 130 000 \$, taxes nettes, le tout conditionnellement à l'approbation du MELCCFP du rapport final de réhabilitation, et que cette somme soit réduite à même la compensation monétaire à être versée par Sanexen.
4. D'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

250415-49

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 21 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marie-Pier Lamarche,
directrice générale adjointe
et assistante-greffière